



Justificatif de déplacement disponible dans pronote

publié le 31/10/2020

A l'attention des parents d'élèves : Vous pouvez trouver en PJ dans votre pronote, le justificatif de déplacement scolaire signé, tamponné et daté .

Ce document est valable du 2 novembre au 1er décembre 2020.

Il vous reste à compléter votre identité.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.